



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

MAINTIEN INTÉGRAL DES SERVICES D'URGENCE AU CENTRE DE SANTÉ DE FORTIERVILLE

Une pétition est lancée pour forcer le gouvernement à maintenir l'urgence ouverte

Fortierville, le 24 février 2025 – Toujours sans réponse du ministre de la Santé suivant leur visite à l'Assemblée nationale et après de nombreux appels à l'aide lancés, des élus de la MRC de Bécancour déposent une pétition parrainée par le porte-parole du Parti québécois en matière de santé, Joël Arseneau.

Depuis plusieurs mois, les citoyens de la MRC de Bécancour et des environs doivent composer avec une urgence partiellement ouverte à Fortierville. La réduction des services et la menace de fermeture complète de l'urgence au cours des prochains mois suscitent une vive inquiétude et une angoisse croissante dans la population. La population est invitée à la signer en grand nombre, et ce, jusqu'au 17 mars 2025.

Le texte de la [pétition](#) disponible sur le site de l'Assemblée nationale est le suivant :

Maintien intégral des services d'urgence au Centre de santé de Fortierville

CONSIDÉRANT QUE la fermeture complète de l'urgence de Fortierville priverait une population de milliers de citoyens d'un accès rapide aux soins médicaux essentiels;

CONSIDÉRANT QUE cette fermeture obligerait les patients à parcourir plus de 100 km pour recevoir des soins d'urgence, augmentant les délais d'intervention et mettant des vies en danger;

CONSIDÉRANT QUE l'urgence de Fortierville répond à plus de 14 000 demandes par an et constitue un service de proximité crucial pour les résidents de la MRC de Bécancour et des régions avoisinantes;

CONSIDÉRANT QUE la suppression de ces services médicaux compromettrait l'organisation et la qualité des soins de santé en milieu rural, accentuant les inégalités d'accès aux soins entre les régions et les centres urbains;

CONSIDÉRANT QUE cette décision aurait des conséquences budgétaires négatives à long terme, notamment par une augmentation des hospitalisations évitables, une surcharge des autres établissements de santé et une pression accrue sur les services ambulanciers;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a le devoir d'assurer un accès équitable aux soins de santé pour tous les citoyens, quel que soit leur lieu de résidence;

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de :

- Garantir le maintien intégral des services d'urgence au Centre de santé de Fortierville afin d'assurer la sécurité et la santé de la population;
- Réaffirmer son engagement envers l'accessibilité aux soins de santé en région en trouvant des solutions pérennes pour assurer la présence de professionnels de la santé sur place.

Pour rappel, le 7 novembre 2024, grâce aux partis d'opposition, l'Assemblée nationale avait adopté une motion demandant au gouvernement de garder l'urgence de Fortierville ouverte. Cette motion, adoptée à l'unanimité avec 98 votes pour et 0 contre, exigeait que le gouvernement prenne les moyens nécessaires pour maintenir les services d'urgence de soir et de fin de semaine à Fortierville. Pourtant, depuis son adoption, les actions concrètes du gouvernement se font toujours attendre et la situation ne cesse d'empirer.

Avec près de 14 000 visites par année, l'urgence de Fortierville a prouvé son importance. La communauté est mobilisée à identifier des solutions, mais ultimement, c'est au gouvernement que revient le pouvoir d'intervenir.

Citation

« Nous sentons la communauté de la MRC de Bécancour fortement mobilisée pour le maintien de l'urgence de Fortierville. Notre cri du cœur ayant trouvé écho jusqu'à l'Assemblée nationale reflète les préoccupations des citoyens. Nous souhaitons sensibiliser à nouveau le ministre de la Santé par le dépôt de cette pétition. Nous espérons qu'il entendra l'angoisse qu'une telle fermeture suscite dans notre région. C'est lui qui a le pouvoir de trouver des solutions pour maintenir notre urgence ouverte intégralement. » – Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour

À propos de la MRC de Bécancour

Leader dans la gestion des services offerts aux municipalités, la MRC de Bécancour travaille en favorisant une approche concertée avec les municipalités de son territoire en innovant dans son savoir-faire afin de mieux desservir la population. Elle a la responsabilité d'intervenir dans le développement régional en matière d'aménagement du territoire, des programmes de rénovation domiciliaire, de la gestion des lots intramunicipaux, du développement culturel, de la gestion des matières résiduelles, de la couverture de risques en sécurité incendie et du développement économique régional par le biais d'en+prendre MRC Bécancour.

- 30 -

Source : MRC de Bécancour

Renseignements :

Laurence Poulin

514 812-1758

lpoulin@tactconseil.ca